

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la mer

**Direction générale des affaires maritimes,
de la pêche et de l'aquaculture**

Arrêté du 8 mars 2022

portant désignation et commissionnement d'une enquêtrice technique non-permanente
au bureau d'enquêtes sur les événements de mer (BEA mer)

NOR : MERM2214067A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la mer, en date du 8 mars 2022, est désignée et commissionnée en qualité d'enquêtrice technique non-permanente du bureau d'enquêtes sur les événements de mer, afin d'exercer les attributions telles que prévues aux articles L1621-6 à L1621-15 du code des transports :

- Madame CAILLERIE (Marie, Micheline, Lucienne).